

desse qui conservent un véritable empire sur les Cotes et les Francs jusque sous les voiles de la dernière race. Tacite nous apprend que les Gaulois ne consentant d'autre art que l'art sauvage de la guerre, étaient surtout sensibles aux louanges des femmes après le combat.

Et il continue par un appel au dévouement des dames. Il compte qu'elles contribueront par leurs sympathies à rendre le gouvernement de la République non-seulement le gouvernement nécessaire, comme il l'est aujourd'hui, mais aussi le gouvernement le plus sympathique par excellence.

C'est là un résultat, ajoute-t-il, souverainement désirable, et que je souhaite de voir se produire le plus promptement possible. Telles sont, mesdames, les pensées qui m'animent à votre égard ainsi que tous ceux qui m'entourent, j'en suis persuadé, et que je suis heureux d'avoir pu développer devant vous.

**Etat-Civil de Roubaix.** — DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 7 juillet. — Charles Decock, rue Bernard, cour Royval, et — Fleurbaey Tacques, rue de la Gaiterie, cour Duhamel, 40. — Jean Caudé, rue Beauverre, et — Fédèle Jansen, rue de la Gaiterie, cour Royval, 19. — Henri Los, rue de Denain, cour Duhamel, 19. — Henri Los, dans un bateau en station, près le pont Joville, Nathalie Rombaix, rue de la Gaiterie, cour Duhamel, 40. — Charles Schack, rue des Longues-Haies, 132.

**Etat-civil de Tourcoing** DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 8 juillet. — Clémentine Scavo, Epine, rue de la Gaiterie, cour Duhamel, 40. — Pierre Fleury, 55 ans, 1 mois et 14 jours, époux d'Amélie Boscart, Grand Plaisir.

**Convois funèbres à Obits** Les OBITS SOLENNELS seront célébrés au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 12 juillet 1880, à 10 heures, pour le repos des âmes : de Monsieur Julien-Clovis A. GAILLET, ancien adjoint au Maire de Roubaix, décédé à Roubaix, le 7 juillet 1878, à l'âge de 79 ans, et de Dame Sophie-Fidoline Lefebvre son épouse, décédée le 10 octobre 1879, à l'âge de 72 ans. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

**Belgique** — LEMBECK. — Le crime de Lembeck vient d'avoir un dénouement devant la Cour d'assises. Après un énergique réquisitoire de M. de Ronzé, substitut du procureur général, et une plaidoirie convenablement présentée de M. Schoenfeld, le jury a rapporté un verdict de culpabilité. Frédéric Decoster a été condamné aux travaux forcés à perpétuité et aux peines accessoires.

**NOUVELLES DU MATIN** — L'AMNISTIE DEVANT LE SÉNAT. Paris, 8 juillet, 5 h. 40 soir. La discussion du projet de loi sur l'amnistie est attendue demain au Sénat.

**NOUVELLES DU SOIR** — Voici le sommaire du Journal officiel d'aujourd'hui : Remise en audience publique au Président de la République des lettres par lesquelles S. A. R. le prince de Roumanie accorde à M. Michel Kogalniceanu un congé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près le gouvernement de la République française. Les porteurs d'arrêts d'un arrangement conclu entre la France et l'Allemagne, concernant le recouvrement, par la poste, des quittances, factures, etc. L'loi portant approbation d'un arrangement conclu entre la France et la Roumanie, concernant l'intervention de la poste dans le recouvrement des effets de commerce, factures, valeurs commerciales, etc. L'loi tendant à diviser la commune de Montvieu (Allier) en deux municipalités distinctes. Rapport adressé au Président de la République par le ministre de l'intérieur et des cultes, sur l'exécution de la loi relative à la protection des enfants du premier âge. Décret portant nomination d'un avocat général près la Cour de cassation. Décret portant nomination dans la magistrature des cours d'appel et des tribunaux de première instance. Décret portant nomination d'utilité publique l'établissement d'un réseau de voies ferrées à traction de chevaux dans la ville de Reims. Décision autorisant la création de bureaux télégraphiques municipaux.

cha dans sa chute. Alors on l'abandonna et elle resta gisant au fond de la fosse qu'elle s'était creusée, jusqu'à ce qu'on, sur l'ordre de l'empereur Nicolas, l'ingénieur français de Montferand, celui-là même qui a érigé la colonne Alexandre et la magnifique église de Saint-Isaac à Saint-Petersbourg, la relevée en 1826.

Les curieux pénètrent aujourd'hui dans la cloche par la brèche. Les visiteurs sont nombreux. Il faut dire que les habitants de l'ancienne capitale raillent des cloches. Moseon en possède plus de deux mille. La veille de Pâques, à minuit, quand régnait dans la ville le plus grand silence, toutes les cloches sont mises en branle à toute volée. C'est une explosion pareille à celle du tonnerre. C'est le bourdon du Kremlin qui donne le signal, et aussitôt la ville morte sort du lincoln, toute la population s'émeut et s'agenouille à la voix retentissante du bronze qui annonce la résurrection.

L'histoire rapporte que Mgr Loup, évêque d'Orléans en 610, se trouvait à Sens pendant que l'armée de Clotaire II assiégeait cette ville. L'évêque fit sonner toutes les cloches d'alarme. Les habitants, effrayés de ce bruit, résommèrent sonner le bourdon ; et, à cette sonnerie formidable, l'armée ennemie, étonnée, prit la fuite.

**Choses & Autres** Administration borgeoise. Un client, fort fortuné probablement, vient demander le directeur de la commune. Le garçon de bureau, qui est sans illusions, sans doute aussi sans appointements depuis longtemps, hausse les épaules et répond : — Il est occupé avec quelque monde. — Le client, qui est un peu sourd, reprend poliment : — Le conseil d'administration ? — Le garçon : — Je n'ai parlé à monsieur que d'un seul mouffle !

Un bohème mouffle triomphalement à un collègue une pièce de cinq francs dont il vient de se taper « quelque » : — « Tiens, s'écrie-t-il, non-seulement elle vaut cinq francs, mais c'est encore une curiosité, elle date du premier empire, c'est assez rare. Et l'autre de lui répondre d'un ton doctoral : — En principe, une pièce de cinq francs est toujours rare !

Deux pochards devisent sur le chapitre de la fortune : — Moi, j'voudrais l'être riche ! — Riche, à quel ça sert ? Nous serions millionnaires, vois-tu, mon vieux, que nous pourrions pas être plus pochards que nous le sommes. — Deux musiciens, très montés l'un contre l'autre, se rencontrent, se prennent au bec et finissent par se débattre en un pair de gifles. — Tiens, dit un de leurs camarades, qui passe, ces messieurs qui jouent un morceau à quatre mains ! — Pourquoi les marins perdent-ils généralement leurs cheveux de bonne heure ? — C'est qu'à bord des navires l'air de la cale vicie !

**NOUVELLES DU MATIN** — L'AMNISTIE DEVANT LE SÉNAT. Paris, 8 juillet, 5 h. 40 soir. La discussion du projet de loi sur l'amnistie est attendue demain au Sénat.

**NOUVELLES DU SOIR** — Voici le sommaire du Journal officiel d'aujourd'hui : Remise en audience publique au Président de la République des lettres par lesquelles S. A. R. le prince de Roumanie accorde à M. Michel Kogalniceanu un congé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près le gouvernement de la République française. Les porteurs d'arrêts d'un arrangement conclu entre la France et l'Allemagne, concernant le recouvrement, par la poste, des quittances, factures, etc. L'loi portant approbation d'un arrangement conclu entre la France et la Roumanie, concernant l'intervention de la poste dans le recouvrement des effets de commerce, factures, valeurs commerciales, etc. L'loi tendant à diviser la commune de Montvieu (Allier) en deux municipalités distinctes. Rapport adressé au Président de la République par le ministre de l'intérieur et des cultes, sur l'exécution de la loi relative à la protection des enfants du premier âge. Décret portant nomination d'un avocat général près la Cour de cassation. Décret portant nomination dans la magistrature des cours d'appel et des tribunaux de première instance. Décret portant nomination d'utilité publique l'établissement d'un réseau de voies ferrées à traction de chevaux dans la ville de Reims. Décision autorisant la création de bureaux télégraphiques municipaux.

**NOUVELLES DU SOIR** — Voici le sommaire du Journal officiel d'aujourd'hui : Remise en audience publique au Président de la République des lettres par lesquelles S. A. R. le prince de Roumanie accorde à M. Michel Kogalniceanu un congé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près le gouvernement de la République française. Les porteurs d'arrêts d'un arrangement conclu entre la France et l'Allemagne, concernant le recouvrement, par la poste, des quittances, factures, etc. L'loi portant approbation d'un arrangement conclu entre la France et la Roumanie, concernant l'intervention de la poste dans le recouvrement des effets de commerce, factures, valeurs commerciales, etc. L'loi tendant à diviser la commune de Montvieu (Allier) en deux municipalités distinctes. Rapport adressé au Président de la République par le ministre de l'intérieur et des cultes, sur l'exécution de la loi relative à la protection des enfants du premier âge. Décret portant nomination d'un avocat général près la Cour de cassation. Décret portant nomination dans la magistrature des cours d'appel et des tribunaux de première instance. Décret portant nomination d'utilité publique l'établissement d'un réseau de voies ferrées à traction de chevaux dans la ville de Reims. Décision autorisant la création de bureaux télégraphiques municipaux.

**NOUVELLES DU SOIR** — Voici le sommaire du Journal officiel d'aujourd'hui : Remise en audience publique au Président de la République des lettres par lesquelles S. A. R. le prince de Roumanie accorde à M. Michel Kogalniceanu un congé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près le gouvernement de la République française. Les porteurs d'arrêts d'un arrangement conclu entre la France et l'Allemagne, concernant le recouvrement, par la poste, des quittances, factures, etc. L'loi portant approbation d'un arrangement conclu entre la France et la Roumanie, concernant l'intervention de la poste dans le recouvrement des effets de commerce, factures, valeurs commerciales, etc. L'loi tendant à diviser la commune de Montvieu (Allier) en deux municipalités distinctes. Rapport adressé au Président de la République par le ministre de l'intérieur et des cultes, sur l'exécution de la loi relative à la protection des enfants du premier âge. Décret portant nomination d'un avocat général près la Cour de cassation. Décret portant nomination dans la magistrature des cours d'appel et des tribunaux de première instance. Décret portant nomination d'utilité publique l'établissement d'un réseau de voies ferrées à traction de chevaux dans la ville de Reims. Décision autorisant la création de bureaux télégraphiques municipaux.

**NOUVELLES DU SOIR** — Voici le sommaire du Journal officiel d'aujourd'hui : Remise en audience publique au Président de la République des lettres par lesquelles S. A. R. le prince de Roumanie accorde à M. Michel Kogalniceanu un congé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près le gouvernement de la République française. Les porteurs d'arrêts d'un arrangement conclu entre la France et l'Allemagne, concernant le recouvrement, par la poste, des quittances, factures, etc. L'loi portant approbation d'un arrangement conclu entre la France et la Roumanie, concernant l'intervention de la poste dans le recouvrement des effets de commerce, factures, valeurs commerciales, etc. L'loi tendant à diviser la commune de Montvieu (Allier) en deux municipalités distinctes. Rapport adressé au Président de la République par le ministre de l'intérieur et des cultes, sur l'exécution de la loi relative à la protection des enfants du premier âge. Décret portant nomination d'un avocat général près la Cour de cassation. Décret portant nomination dans la magistrature des cours d'appel et des tribunaux de première instance. Décret portant nomination d'utilité publique l'établissement d'un réseau de voies ferrées à traction de chevaux dans la ville de Reims. Décision autorisant la création de bureaux télégraphiques municipaux.

**NOUVELLES DU SOIR** — Voici le sommaire du Journal officiel d'aujourd'hui : Remise en audience publique au Président de la République des lettres par lesquelles S. A. R. le prince de Roumanie accorde à M. Michel Kogalniceanu un congé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près le gouvernement de la République française. Les porteurs d'arrêts d'un arrangement conclu entre la France et l'Allemagne, concernant le recouvrement, par la poste, des quittances, factures, etc. L'loi portant approbation d'un arrangement conclu entre la France et la Roumanie, concernant l'intervention de la poste dans le recouvrement des effets de commerce, factures, valeurs commerciales, etc. L'loi tendant à diviser la commune de Montvieu (Allier) en deux municipalités distinctes. Rapport adressé au Président de la République par le ministre de l'intérieur et des cultes, sur l'exécution de la loi relative à la protection des enfants du premier âge. Décret portant nomination d'un avocat général près la Cour de cassation. Décret portant nomination dans la magistrature des cours d'appel et des tribunaux de première instance. Décret portant nomination d'utilité publique l'établissement d'un réseau de voies ferrées à traction de chevaux dans la ville de Reims. Décision autorisant la création de bureaux télégraphiques municipaux.

**NOUVELLES DU SOIR** — Voici le sommaire du Journal officiel d'aujourd'hui : Remise en audience publique au Président de la République des lettres par lesquelles S. A. R. le prince de Roumanie accorde à M. Michel Kogalniceanu un congé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près le gouvernement de la République française. Les porteurs d'arrêts d'un arrangement conclu entre la France et l'Allemagne, concernant le recouvrement, par la poste, des quittances, factures, etc. L'loi portant approbation d'un arrangement conclu entre la France et la Roumanie, concernant l'intervention de la poste dans le recouvrement des effets de commerce, factures, valeurs commerciales, etc. L'loi tendant à diviser la commune de Montvieu (Allier) en deux municipalités distinctes. Rapport adressé au Président de la République par le ministre de l'intérieur et des cultes, sur l'exécution de la loi relative à la protection des enfants du premier âge. Décret portant nomination d'un avocat général près la Cour de cassation. Décret portant nomination dans la magistrature des cours d'appel et des tribunaux de première instance. Décret portant nomination d'utilité publique l'établissement d'un réseau de voies ferrées à traction de chevaux dans la ville de Reims. Décision autorisant la création de bureaux télégraphiques municipaux.

**NOUVELLES DU SOIR** — Voici le sommaire du Journal officiel d'aujourd'hui : Remise en audience publique au Président de la République des lettres par lesquelles S. A. R. le prince de Roumanie accorde à M. Michel Kogalniceanu un congé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près le gouvernement de la République française. Les porteurs d'arrêts d'un arrangement conclu entre la France et l'Allemagne, concernant le recouvrement, par la poste, des quittances, factures, etc. L'loi portant approbation d'un arrangement conclu entre la France et la Roumanie, concernant l'intervention de la poste dans le recouvrement des effets de commerce, factures, valeurs commerciales, etc. L'loi tendant à diviser la commune de Montvieu (Allier) en deux municipalités distinctes. Rapport adressé au Président de la République par le ministre de l'intérieur et des cultes, sur l'exécution de la loi relative à la protection des enfants du premier âge. Décret portant nomination d'un avocat général près la Cour de cassation. Décret portant nomination dans la magistrature des cours d'appel et des tribunaux de première instance. Décret portant nomination d'utilité publique l'établissement d'un réseau de voies ferrées à traction de chevaux dans la ville de Reims. Décision autorisant la création de bureaux télégraphiques municipaux.

**L'AMBASSADEUR DE ROUMANIE A PARIS** M. Michel Kogalniceanu, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. A. le Prince Charles de Roumanie, a remis aujourd'hui ses lettres de créances à M. le Président de la République.

**LES DECORATIONS DU 14 JUILLET** On s'occupe beaucoup dans les ministères des décorations qui vont être distribuées à l'occasion du 14 juillet. Les propositions ont, aujourd'hui même, été soumises à la Chancellerie. On assure que les promotions de tous les ministères paraîtront le 13 juillet au Journal officiel.

**LA DISTRIBUTION DES DRAPEAUX** Il est presque impossible dès maintenant d'obtenir aucune carte pour la cérémonie de la distribution des drapeaux. Tous ont été enlevés avec une ardeur incroyable. Il y en avait 36,000 à distribuer.

**LA COMMISSION SÉNATORIALE D'AMNISTIE** La commission d'amnistie du Sénat s'est séparée, après une assez longue discussion sans prendre de résolution. Le général Pélessier, membre de la commission, a présenté un amendement exceptant de l'amnistie seulement les assassins et les incendiaires condamnés contrafactement. Deux des commissaires, MM. Henri Fourrier et Tribert, étant absents, la commission a décidé d'attendre à aujourd'hui pour formuler son avis.

**MOUVEMENT JUDICIAIRE** Le Journal officiel publie aujourd'hui un mouvement judiciaire comprenant les nominations suivantes : Avocat général à la Cour de Cassation : M. Chevrier, avocat général à la Cour d'appel de Paris, en remplacement de M. Lacombe. Substituts de procureurs généraux : à Montpellier, M. Gensoul, avocat à Nîmes ; à Pau, M. Corchec, substitut du procureur de la République ; à Paris, M. Gagny, procureur de la République à Dax ; à Moissac, M. Gillard, procureur de la République à Muret ; à Muret, M. Nouvion, substitut du procureur de la République ; à Castres, M. Lafont de Sentenac ; à Saint-Girons, M. Bessert, avocat ; à Rouen, M. Trochon, procureur à Louviers ; à Saint-Etienne, M. Dugallier, avocats ; Procureurs de la République : à Montmorillon, M. Morlon, avocat, vice-président du conseil de préfecture de la Nièvre ; à Péronne, M. Fouquier, substitut à Compiègne, en remplacement de M. de Chauvigny. Juge-suppléant à Marseille, M. Faure, avocat, bâtonnier de l'ordre.

**M. CHALLEMEL A PARIS** M. Challemel-Lacour, ambassadeur de la République française à Londres, sera à Paris le 12 juillet.

**BETITE BOURSE DU 8 JUILLET** 5 0/0 119.95 82. — Italien 85.60 55.57. — Turc 10.35 32. — Extérieure 18.13/16. — Egypte 116.35. — Banque ottomane 516.87. — Hongrois 94 3/4, 7/16, 15/32. Ferme.

**Dépêches Télégraphiques** RACHAT DES CHEMINS DE FER. Lyon, 8 juillet. La Chambre de commerce de Lyon, dans sa séance d'aujourd'hui, a pris à l'unanimité une délibération très énergique contre le rachat des chemins de fer de l'Etat.

**DEMISSIONS DE MAGISTRATS** Grenohle, 8 juillet. M. Boncompagni, substitut à Embrun, a adressé au procureur général, sa démission ainsi motivée : Le budget des Indes sera dans les circonstances présentes qui ont amené la démission de tant de magistrats justement honorés, j'ai le regret de ne pouvoir promettre la chaleuruse adhésion et le dévouement absolu que vous demandez à vos substituts dans votre discours d'installation.

**UN HAREM EN ITALIE** Naples, 8 juillet. Le *Panorama* annonce que le harem d'Emilia-Pacha, l'ex-Khédive, est revenu à Naples.

**LA POLITIQUE ANGLAISE DANS LA QUESTION TURQUE** Londres, 8 juillet. *Chambre des Communes.* — M. Wolff déclare qu'il interpellera lundi M. Gladstone sur la situation de la Turquie. M. Gladstone répond qu'en considération de l'état des choses et des négociations pendantes, les interpellations de ce genre sont inopportunes.

**LA POLITIQUE ANGLAISE DANS LA QUESTION TURQUE** Londres, 8 juillet. *Chambre des Communes.* — M. Wolff déclare qu'il interpellera lundi M. Gladstone sur la situation de la Turquie. M. Gladstone répond qu'en considération de l'état des choses et des négociations pendantes, les interpellations de ce genre sont inopportunes.

**LA POLITIQUE ANGLAISE DANS LA QUESTION TURQUE** Londres, 8 juillet. *Chambre des Communes.* — M. Wolff déclare qu'il interpellera lundi M. Gladstone sur la situation de la Turquie. M. Gladstone répond qu'en considération de l'état des choses et des négociations pendantes, les interpellations de ce genre sont inopportunes.

**LA POLITIQUE ANGLAISE DANS LA QUESTION TURQUE** Londres, 8 juillet. *Chambre des Communes.* — M. Wolff déclare qu'il interpellera lundi M. Gladstone sur la situation de la Turquie. M. Gladstone répond qu'en considération de l'état des choses et des négociations pendantes, les interpellations de ce genre sont inopportunes.

**LA POLITIQUE ANGLAISE DANS LA QUESTION TURQUE** Londres, 8 juillet. *Chambre des Communes.* — M. Wolff déclare qu'il interpellera lundi M. Gladstone sur la situation de la Turquie. M. Gladstone répond qu'en considération de l'état des choses et des négociations pendantes, les interpellations de ce genre sont inopportunes.

**LES FERMERS IRLANDAIS** Proposition est faite de passer à la discussion des articles du bill relatif aux compensations à accorder aux fermiers irlandais expulsés pour cause de non-paiement de leurs fermages. M. Ball propose un amendement tendant à limiter la compensation aux fermiers expulsés depuis novembre 1879. La discussion continue.

**DERNIERE HEURE** REFERE DES JESUITES DE LA RUE DE SEVRES. Paris, 9 juillet. C'est aujourd'hui qu'est venu devant le tribunal de la Seine le référé des Jésuites de la rue de Sévres, à Paris. Le tribunal a rejeté le déclinatoire de M. Andrieux, préfet de police et s'est déclaré compétent en ce qui concerne la question de la propriété de l'immeuble et incompétent pour la question de la chapelle.

**MORT D'UN SÉNATEUR INAMOVIBLE** Paris, 9 juillet. M. Broca, sénateur inamovible est mort, la nuit dernière, des suites de la rupture d'un anévrisme.

**CHAMBRE DES DÉPUTÉS** (Service télégraphique particulier) Séance du 9 juillet 1880. Présidence de M. GAMBETTA. La séance ouvre à 2 heures. LE CANAL DU NORD. M. LISIENS dépose sur le bureau de la Chambre, un rapport rédigé au nom de la commission extra-parlementaire du canal du Nord. M. VARRON, ministre des travaux publics, monte à la tribune pour répondre à la demande formulée hier par M. de Marcère à propos de l'effet légal de la fête du 14 juillet.

**LE SÉNAT** (Service télégraphique particulier) Séance du 9 juillet 1880. Présidence de M. LÉON SAY. La séance s'ouvre à deux heures. M. LÉON SAY, président du Sénat, fait l'éloge de M. Broca, sénateur inamovible, décédé hier par suite de la rupture d'un anévrisme.

**LES ASSOCIATIONS** Le Sénat décide de prendre en considération la proposition de loi présentée par M. Dufaure sur les associations. Il continue son ordre du jour.

**CANAL DU HAVRE A TANCARVILLE** Le Sénat aborde la 1re délibération sur le projet de loi ayant pour objet la déclaration d'utilité publique de la construction d'un canal du Havre à Tancarville.

**Adresses Industrielles & Commerciales** POUTRAIN fils. — Assurances : incendie, vie, maritimes, accidents de voitures et accidents d'ouvriers. Charbons. — 61 bis, rue Blanchemaille, Roubaix. Jean MASQUELIER, rue Pavuvée 3. Salon de coiffures. — Parfumerie. A. BOUYRI, 14 rue de l'Espérance. Pavages et sables, graviers. — Réparation, 3138. Henri DENIAU, architecte industriel rue Blanchemaille, 73, Roubaix.

**Adresses Industrielles & Commerciales** POUTRAIN fils. — Assurances : incendie, vie, maritimes, accidents de voitures et accidents d'ouvriers. Charbons. — 61 bis, rue Blanchemaille, Roubaix. Jean MASQUELIER, rue Pavuvée 3. Salon de coiffures. — Parfumerie. A. BOUYRI, 14 rue de l'Espérance. Pavages et sables, graviers. — Réparation, 3138. Henri DENIAU, architecte industriel rue Blanchemaille, 73, Roubaix.

**Adresses Industrielles & Commerciales** POUTRAIN fils. — Assurances : incendie, vie, maritimes, accidents de voitures et accidents d'ouvriers. Charbons. — 61 bis, rue Blanchemaille, Roubaix. Jean MASQUELIER, rue Pavuvée 3. Salon de coiffures. — Parfumerie. A. BOUYRI, 14 rue de l'Espérance. Pavages et sables, graviers. — Réparation, 3138. Henri DENIAU, architecte industriel rue Blanchemaille, 73, Roubaix.

**Adresses Industrielles & Commerciales** POUTRAIN fils. — Assurances : incendie, vie, maritimes, accidents de voitures et accidents d'ouvriers. Charbons. — 61 bis, rue Blanchemaille, Roubaix. Jean MASQUELIER, rue Pavuvée 3. Salon de coiffures. — Parfumerie. A. BOUYRI, 14 rue de l'Espérance. Pavages et sables, graviers. — Réparation, 3138. Henri DENIAU, architecte industriel rue Blanchemaille, 73, Roubaix.

**Adresses Industrielles & Commerciales** POUTRAIN fils. — Assurances : incendie, vie, maritimes, accidents de voitures et accidents d'ouvriers. Charbons. — 61 bis, rue Blanchemaille, Roubaix. Jean MASQUELIER, rue Pavuvée 3. Salon de coiffures. — Parfumerie. A. BOUYRI, 14 rue de l'Espérance. Pavages et sables, graviers. — Réparation, 3138. Henri DENIAU, architecte industriel rue Blanchemaille, 73, Roubaix.

**Adresses Industrielles & Commerciales** POUTRAIN fils. — Assurances : incendie, vie, maritimes, accidents de voitures et accidents d'ouvriers. Charbons. — 61 bis, rue Blanchemaille, Roubaix. Jean MASQUELIER, rue Pavuvée 3. Salon de coiffures. — Parfumerie. A. BOUYRI, 14 rue de l'Espérance. Pavages et sables, graviers. — Réparation, 3138. Henri DENIAU, architecte industriel rue Blanchemaille, 73, Roubaix.

**Adresses Industrielles & Commerciales** POUTRAIN fils. — Assurances : incendie, vie, maritimes, accidents de voitures et accidents d'ouvriers. Charbons. — 61 bis, rue Blanchemaille, Roubaix. Jean MASQUELIER, rue Pavuvée 3. Salon de coiffures. — Parfumerie. A. BOUYRI, 14 rue de l'Espérance. Pavages et sables, graviers. — Réparation, 3138. Henri DENIAU, architecte industriel rue Blanchemaille, 73, Roubaix.

**Adresses Industrielles & Commerciales** POUTRAIN fils. — Assurances : incendie, vie, maritimes, accidents de voitures et accidents d'ouvriers. Charbons. — 61 bis, rue Blanchemaille, Roubaix. Jean MASQUELIER, rue Pavuvée 3. Salon de coiffures. — Parfumerie. A. BOUYRI, 14 rue de l'Espérance. Pavages et sables, graviers. — Réparation, 3138. Henri DENIAU, architecte industriel rue Blanchemaille, 73, Roubaix.

**AVIS AUX SOCIÉTÉS** Les sociétés qui confient l'impression de leurs Adresses, Circulaires, et Réclamations à la Maison Alfred REBOUX, (rue Neuve 17), ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du Journal de Roubaix et dans la Gazette de Tourcoing.

**COMMERCE** MARCHÉ LINGER DE LILLE du 8 juillet 1880. LINS DE PAYS. — Peu d'affaires, prix nominalement sans changement. LINS DE RUSSIE. — Affaires insignifiantes. GROUPE DE PUCONAGI. — Un peu plus d'affaires à signaler pendant la dernière semaine, mais la demande est toujours très faible. Prix sans changement. FILS. — Affaires calmes. Les opinions des acheteurs et des vendeurs sur les prix étant très divergentes, les transactions sont difficiles.

**COMMERCE** MARCHÉ LINGER DE LILLE du 8 juillet 1880. LINS DE PAYS. — Peu d'affaires, prix nominalement sans changement. LINS DE RUSSIE. — Affaires insignifiantes. GROUPE DE PUCONAGI. — Un peu plus d'affaires à signaler pendant la dernière semaine, mais la demande est toujours très faible. Prix sans changement. FILS. — Affaires calmes. Les opinions des acheteurs et des vendeurs sur les prix étant très divergentes, les transactions sont difficiles.

**COMMERCE** MARCHÉ LINGER DE LILLE du 8 juillet 1880. LINS DE PAYS. — Peu d'affaires, prix nominalement sans changement. LINS DE RUSSIE. — Affaires insignifiantes. GROUPE DE PUCONAGI. — Un peu plus d'affaires à signaler pendant la dernière semaine, mais la demande est toujours très faible. Prix sans changement. FILS. — Affaires calmes. Les opinions des acheteurs et des vendeurs sur les prix étant très divergentes, les transactions sont difficiles.

**COMMERCE** MARCHÉ LINGER DE LILLE du 8 juillet 1880. LINS DE PAYS. — Peu d'affaires, prix nominalement sans changement. LINS DE RUSSIE. — Affaires insignifiantes. GROUPE DE PUCONAGI. — Un peu plus d'affaires à signaler pendant la dernière semaine, mais la demande est toujours très faible. Prix sans changement. FILS. — Affaires calmes. Les opinions des acheteurs et des vendeurs sur les prix étant très divergentes, les transactions sont difficiles.

**COMMERCE** MARCHÉ LINGER DE LILLE du 8 juillet 1880. LINS DE PAYS. — Peu d'affaires, prix nominalement sans changement. LINS DE RUSSIE. — Affaires insignifiantes. GROUPE DE PUCONAGI. — Un peu plus d'affaires à signaler pendant la dernière semaine, mais la demande est toujours très faible. Prix sans changement. FILS. — Affaires calmes. Les opinions des acheteurs et des vendeurs sur les prix étant très divergentes, les transactions sont difficiles.

**COMMERCE** MARCHÉ LINGER DE LILLE du 8 juillet 1880. LINS DE PAYS. — Peu d'affaires, prix nominalement sans changement. LINS DE RUSSIE. — Affaires insignifiantes. GROUPE DE PUCONAGI. — Un peu plus d'affaires à signaler pendant la dernière semaine, mais la demande est toujours très faible. Prix sans changement. FILS. — Affaires calmes. Les opinions des acheteurs et des vendeurs sur les prix étant très divergentes, les transactions sont difficiles.

**COMMERCE** MARCHÉ LINGER DE LILLE du 8 juillet 1880. LINS DE PAYS. — Peu d'affaires, prix nominalement sans changement. LINS DE RUSSIE. — Affaires insignifiantes. GROUPE DE PUCONAGI. — Un peu plus d'affaires à signaler pendant la dernière semaine, mais la demande est toujours très faible. Prix sans changement. FILS. — Affaires calmes. Les opinions des acheteurs et des vendeurs sur les prix étant très divergentes, les transactions sont difficiles.

**COMMERCE** MARCHÉ LINGER DE LILLE du 8 juillet 1880. LINS DE PAYS. — Peu d'affaires, prix nominalement sans changement. LINS DE RUSSIE. — Affaires insignifiantes. GROUPE DE PUCONAGI. — Un peu plus d'affaires à signaler pendant la dernière semaine, mais la demande est toujours très faible. Prix sans changement. FILS. — Affaires calmes. Les opinions des acheteurs et des vendeurs sur les prix étant très divergentes, les transactions sont difficiles.

**COMMERCE** MARCHÉ LINGER DE LILLE du 8 juillet 1880. LINS DE PAYS. — Peu d'affaires, prix nominalement sans changement. LINS DE RUSSIE. — Affaires insignifiantes. GROUPE DE PUCONAGI. — Un peu plus d'affaires à signaler pendant la dernière semaine, mais la demande est toujours très faible. Prix sans changement. FILS. — Affaires calmes. Les opinions des acheteurs et des vendeurs sur les prix étant très divergentes, les transactions sont difficiles.

**COMMERCE** MARCHÉ LINGER DE LILLE du 8 juillet 1880. LINS DE PAYS. — Peu d'affaires, prix nominalement sans changement. LINS DE RUSSIE. — Affaires insignifiantes. GROUPE DE PUCONAGI. — Un peu plus d'affaires à signaler pendant la dernière semaine, mais la demande est toujours très faible. Prix sans changement. FILS. — Affaires calmes. Les opinions des acheteurs et des vendeurs sur les prix étant très divergentes, les transactions sont difficiles.

**COMMERCE** MARCHÉ LINGER DE LILLE du 8 juillet 1880. LINS DE PAYS. — Peu d'affaires, prix nominalement sans changement. LINS DE RUSSIE. — Affaires insignifiantes. GROUPE DE PUCONAGI. — Un peu plus d'affaires à signaler pendant la dernière semaine, mais la demande est toujours très faible. Prix sans changement. FILS. — Affaires calmes. Les opinions des acheteurs et des vendeurs sur les prix étant très divergentes, les transactions sont difficiles.

**COMMERCE** MARCHÉ LINGER DE LILLE du 8 juillet 1880. LINS DE PAYS. — Peu d'affaires, prix nominalement sans changement. LINS DE RUSSIE. — Affaires insignifiantes. GROUPE DE PUCONAGI. — Un peu plus d'affaires à signaler pendant la dernière semaine, mais la demande est toujours très faible. Prix sans changement. FILS. — Affaires calmes. Les opinions des acheteurs et des vendeurs sur les prix étant très divergentes, les transactions sont difficiles.

**COMMERCE** MARCHÉ LINGER DE LILLE du 8 juillet 1880. LINS DE PAYS. — Peu d'affaires, prix nominalement sans changement. LINS DE RUSSIE. — Affaires insignifiantes. GROUPE DE PUCONAGI. — Un peu plus d'affaires à signaler pendant la dernière semaine, mais la demande est toujours très faible. Prix sans changement. FILS. — Affaires calmes. Les opinions des acheteurs et des vendeurs sur les prix étant très divergentes, les transactions sont difficiles.

**COMMERCE** MARCHÉ LINGER DE LILLE du 8 juillet 1880. LINS DE PAYS. — Peu d'affaires, prix nominalement sans changement. LINS DE RUSSIE. — Affaires insignifiantes. GROUPE DE PUCONAGI. — Un peu plus d'affaires à signaler pendant la dernière semaine, mais la demande est toujours très faible. Prix sans changement. FILS. — Affaires calmes. Les opinions des acheteurs et des vendeurs sur les prix étant très divergentes, les transactions sont difficiles.

	Huiles	Graines	Tourteaux
9 juillet	l'hectolitre	l'hectolitre	l'hectolitre
Colza	23 75	20 50	18 50
Colza épuré	24 75	21 50	19 50
Graines de lin	22 50	19 50	17 50
Lin g. pays	22 50	19 50	17 50
Lin g. étranger	22 50	19 50	17 50
Caméline	25 50	22 50	20 50
Chartreux	25 50	22 50	20 50

**BERGUES, Marché du 5 juillet.** Blé froment, 23 83; Blé roux, 22 38; Blé 1<sup>er</sup> q., 24 91; Blé 2<sup>e</sup> q., 21 38; Seigle, — ; Orge, 13 — ; Avoine, 12 33; Fèves, — ; Haricots, — ; Pois jaunes, — ; Pois bleus, — ; Vesces, — ; Millet, — ; Caméline, — ; Graine de lin, — ; Colza d'été, — ; Pomme de terre, — ; Fromage vichy, 89 20; beurre en bloc, 80; id. 2<sup>e</sup> qual., 84; id. 3<sup>e</sup> qual., 35; Beurre en bloc, 85 34; Œufs, le cent, 51; Lin, le kilo 1/2, 1 90.

**MARCHÉ D'ARRIÈRE, du 5 juillet.** Froment l'hectolitre, 23 83; id. 2<sup>e</sup> qual., 23 03; id. 3<sup>e</sup> qual., 22 03; Fèves, 22 50; id. 2<sup>e</sup> qual., 22 50; id. 3<sup>e</sup> qual., 22 50; Avoine, 12 33; id. 2<sup>e</sup> qual., 12 33; id. 3<sup>e</sup> qual., 12 33; Œufs, le cent, 51; id. 2<sup>e</sup> qual., 51; id. 3<sup>e</sup> qual., 51; Beurre, le kilogramme, 80 30.

**BULLETIN FINANCIER** Paris, 8 juillet. Le marché aujourd'hui est très calme et les variations presque nulles. On est entré en bourse sur des cours sensiblement supérieurs à ceux de la dernière clôture, et on est contenté de les conserver sans tenter d'exagérer le mouvement. Le 3 1/2 est à 85 35, l'amortissable à 87 02, le 5 0/0 à 119 82. On paraît décidé à attendre dans ces prix, d'ailleurs très satisfaisants, la solution des incidents qui ont préoccupé la bourse ces jours derniers, et à ne pas escompter, ce qui donnait lieu à ces brusques variations et fatigantes pour le marché. La spéc